

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

La chasse de la France à l'Onu

Le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU est une chasse gardée de la France depuis 1997. Portrait de son patron Hervé Ladsous, "chef de l'armée du monde".
Lire page 10 et 11



Paris célèbre le franc des colonies françaises d'Afrique

Le titre du colloque qui s'est tenu le 5 octobre à Bercy sous l'égide du Trésor et de la Banque de France, « Regards croisés sur quarante ans de zone franc » est trompeur. En réalité, c'est en 1945 que le franc CFA, franc des colonies françaises d'Afrique, a été créé.
Lire page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

→ P. 3 EDITO Paris célèbre le Franc des colonies françaises d'Afrique

→ P. 4&5 FRANCE Un gouvernement au service des entreprises françaises
Le gouvernement multiplie les gestes et déclarations d'allégeance aux entrepreneurs français, se montrant plus soucieux de contenir la concurrence internationale dans « leur » pré-carré que de s'attaquer à ce pan de la Françafrique.

→ P. 6 Franc CFA, la grande mystification
On peut mesurer les enjeux impériaux qui gravitent autour du franc CFA à l'ampleur des mensonges qui se déploient effrontément dans les discours officiels et à l'importance des omissions, bien plus difficiles à cerner, dans ces mêmes discours.

→ P. 7 PARTENARIAT WIKILEAKS Desertec, Medgrid, "nouveau colonialisme solaire"
Depuis 2009, un groupe de financiers et d'industriels, mené par le premier réassureur mondial, l'allemand Munich Re, a entamé le projet Desertec pour exploiter l'énergie solaire et éolienne du Sahara et alimenter l'Europe en électricité. Rêve ou cauchemar ?

→ P. 8&9 FRANCE ALGÉRIE Massacre du 17 octobre 1961, la reconnaissance..

Henri Pouillot a été affecté de juin 1961 à mars 1962 à la Villa Susini à Alger, le centre de torture de l'armée française. Témoin privilégié de la guerre d'Algérie et des méthodes de l'armée française, il se félicite des récentes déclarations de François à propos du massacre du 17 octobre 1961 tout en déplorant les signaux favorables lancés aux nostalgiques de l'Algérie française.

→ P. 10&11 FRANCE Conflit d'intérêts à l'ONU

Hervé Ladsous. Ancien chef de cabinet de Michèle Alliot-Marie puis d'Alain Juppé, dirige, depuis 2011, le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, communément appelé DPKO.

→ P. 12 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

Sankara toujours vivant

Le 15 octobre, on commémorait les vingt-cinq ans de l'assassinat en 1988 du président burkinabé Thomas Sankara, lors d'un coup d'état au profit de son « ami » Blaise Compaoré. Devenu une icône sur le continent, Sankara reste toujours vivant et son ombre plane encore sur Blaise Compaoré, toujours au pouvoir. Si la justice patine au niveau burkinabé comme au niveau international, la soif de justice pour Sankara se fait de plus en plus forte et des avancées pourraient être obtenues en France. Une demande d'enquête parlementaire a été, en effet, déposée le 5 octobre dernier à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale par les députés du Front de gauche, soutenus sans réserve par le groupe EELV (qui avait déposé la même demande sous la précédente législature). Reste à savoir si la demande sera acceptée et si les parlementaires français auront les moyens et le courage politique de faire la lumière sur une affaire où la France a pris part.

L'IRSEM, Institut de propagande du ministère de la Défense

Sous couvert d'un débat portant sur « l'intervention est-elle un préalable au règlement d'une crise politique ? » au Mali, *Le Monde* du 16 octobre a ouvert grand ses colonnes à l'armée, plus précisément à une chargée d'études de l'IRSEM, l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire. Celle-ci développe un argumentaire justifiant l'inévitabilité d'une intervention militaire à l'aide d'une affirmation déguisée en question : « Comment une intervention militaire peut-elle s'inscrire dans le cadre du règlement politique et global de la crise malienne ? ». Sans doute le ministère de la Défense n'est-il pas vraiment en mesure de produire une réponse lui-même, étant incapable de présenter une vision stratégique sur la question...

On torture dans les geôles de Sassou

La torture est pratiquée de « façon systématique et partout » « (...) dans les lieux de détention officiels (...) » et « (...) plusieurs cas sont suivis de meurtre », selon un rapport récent de l'Observatoire congolais des Droits de l'homme (OCDH). L'enquête réalisée entre 2010 et 2012

avec l'appui financier de l'Union européenne (UE) dans six des douze départements du Congo, dénonce aussi « l'inadéquation entre les obligations nationales et internationales consenties par le pays et la pratique en matière de lutte contre la torture ». Rappelons que la France maintient toujours sa coopération policière avec Brazzaville malgré les remontrances de Hollande à Sassou en marge du 14^e sommet de la Francophonie rapportées par la *Lettre du Continent*. Publication qui rejoint « les sulfureuses organisations non gouvernementales et manipulées par les mêmes forces obscures que Transparency International, Survie ou Sherpa » si on croit les inénarrables *Dépêches de Brazzaville* du français Jean-Paul Pigasse.

Libye : pétrole mon amour

Alors que la Libye est en proie aux milices armées défendant chacune son territoire, « L'extraction de pétrole, qui était tombée à presque zéro durant la guerre, est repartie. Elle atteint presque le niveau d'avant l'intervention franco-britannique, et le Fonds monétaire international (FMI) prédit à la Libye une croissance record de 116,6 % cette année. (...) Le pétrole surnage en quelque sorte au-dessus d'un chaos institutionnalisé. Ce n'est pas étonnant : les réserves libyennes sont les plus importantes d'Afrique. » (*Le Progrès*, 20 octobre)



Guéant comique troupière

Ainsi Claude Guéant, l'ancien ministre de l'Intérieur et ex-secrétaire général de l'Elysée, devenu avocat, s'est rendu à la mi-octobre en Guinée équatoriale, pour rencontrer le président Obiang impliqué dans l'affaire des Biens mal acquis (BMA) et dont le fils fait l'objet d'un mandat d'arrêt international dans le même dossier. Il était accompagné



de son gendre, l'homme d'affaires et banquier Jean-Charles Charki, mais aussi de l'ancien eurodéputé Michel Scarbonchi, lobbyiste proche de la présidence togolaise (*Lettre du Continent*, 17 octobre). On est en pleine Francafrique ! Faut-il rappeler que Guéant centralisait tous les dossiers africains à l'Elysée, surtout les plus brûlants et qu'à ce titre il était l'interlocuteur privilégié des chefs d'Etats comme Obiang. Faut-il rappeler que la présidence Sarkozy a tenté de torpiller l'affaire des BMA ? Cynique et sans gêne, un brin comique, Guéant affirmait à Canal + le 4 novembre, sur le plateau de Dimanche Plus, « qu'il n'avait pas assez d'informations sur la Guinée équatoriale ».

Tartuffe, Dorin et Irastorza

Il n'est pas rare qu'un ancien militaire de haut-rang publie ou s'exprime sur les questions de géopolitique avec plus ou moins de compétences. Dans le cas de l'ancien chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Elrick Irastorza, c'est assez consternant. A l'occasion d'une conférence donnée à Montpellier, le 18 octobre dernier, Irastorza a surtout enfoncé des portes-ouvertes convoquant Molière : « Reconnaître ouvertement que nos engagements sont sous-tendus par des motifs d'ordre économiques, énergétiques notamment, suscite chez nous [Ndlr : les Français] des réticences dont on ne s'embarrasse pas ailleurs. (...) Il est plus que temps de

mettre Tartufe au placard et de ne plus prendre les Français pour des Dorine, car nous sommes là au cœur même des finalités de notre défense. » Quelques fulgurances plus loin, Irastorza ajoute à propos des opérations extérieures (Opex): « Est-ce que les Français veulent continuer à vivre en première division en préservant leur actuel niveau de vie ou sont disposés à moins bien vivre en seconde voire à survivre en troisième ? » Et l'Allemagne, sans Opex, dans quelle division joue-t-elle ? Et le Japon ?

« Répondre avec pédagogie et conviction à toutes ces interrogations est une urgence nationale », alors que « la survie de la Nation est liée à la stabilité d'un monde qui doit faciliter les échanges dont nous avons besoins pour vivre, maintenir voire améliorer nos conditions de vie » Pour le général Irastorza, la France doit donc contribuer à cette stabilité bien que l'opinion publique française ne soit pas consciente de cette nécessité et se demande les raisons pour lesquelles son armée est engagée sur des théâtres d'opérations extérieurs, que ce soit en Afghanistan, en Afrique, au Liban ou encore dans les Balkans. Peut-être que « l'opinion publique française », dont on voit d'ailleurs mal les contours, s'est aperçue que l'intervention militaire en Libye a surtout déstabilisé le Sahel ? Et que dire de l'Afghanistan ?

Tchad : un détournement colossal

De 2002 à 2012, le budget de l'Etat tchadien a été multiplié par plus de dix passant de 120 milliards à 1 700 milliards FCFA grâce à la rente pétrolière. L'opposition estime à 285 milliards Franc CFA les sommes décaissées, hors comptabilité publique, sur ordre de paiement signé du président Idriss Deby. Elle pointe surtout la direction des Grands Travaux présidentiels pilotée par un des fils Déby dont on ne sait pas comment le budget est abondé. Estimé à 250 milliards FCFA, ce budget sert notamment aux dépenses de communication, de marketing image et à l'organisation de symposiums internationaux...

Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

Paris célèbre le franc des colonies françaises d'Afrique

Suite de la page 1

Ces pays gardent cette monnaie après les pseudo-indépendances octroyées par la France, mais la prédation ne pouvant avancer que masquée, CFA signifie désormais quelque chose comme « communauté financière africaine ». Entre la France et les États africains de la zone franc sont formalisés, en novembre 1972 pour les États membres de la Banque des États d'Afrique centrale et en décembre 1973 pour les États membres de la Banque centrale d'Afrique de l'Ouest, des accords de coopération monétaire qui « marquent le départ de l'habillage juridique d'une pratique de rente propre à la colonisation »¹ selon le statisticien camerounais Dieudonné Essomba. Ces accords donnent à la France le contrôle de l'économie de ces pays. Ils établissent une parité fixe entre le franc CFA et le franc français, puis l'euro à compter de 1999. Le véritable institut d'émission du franc CFA est la Banque de France : ni la BAO de Dakar, ni la BEAC, de Yaoundé ne décident de la masse monétaire qui circule dans leurs États: « Le franc CFA n'est la créature d'aucun État africain; il est la créature de l'État français, il n'est donc que le franc français lui-même »². Enfin ces États doivent déposer leurs réserves de change auprès du Trésor français, c'est-à-dire « payer le Trésor français pour garder leurs devises ». Surtout le CFA a permis à la France d'acquérir les matières premières de son empire colonial avec sa propre monnaie. La garantie illimitée que la France devait en contrepartie apporter au CFA s'est révélée une « absurdité logique » au mieux, un mensonge dans le pire des cas. La prétendue parité fixe n'empêcha pas la France d'imposer, en janvier 1994, une dévaluation de 50% du CFA qui eut des effets dévastateurs pour les ménages africains. Elle a ainsi divisé par deux sa facture énergétique africaine, en plein envol du prix du pétrole, tandis qu'elle multipliait par deux, dans les pays de la zone franc, le prix des équipements dont ils manquent cruellement.

Rien d'étonnant que cinq des dix derniers pays en termes de développement humain appartiennent à la zone franc. Selon le classement de la banque mondiale elle-même, le Botswana, dénué de ressources, est plus développé que le riche Gabon. Des pays comme le Cameroun ou la Côte-d'Ivoire ont accompli l'exploit de devenir des pays pauvres très endettés, objet de la sollicitude du club de Paris. Ce groupe informel de pays développés créanciers de pays pauvres est présidé par Michel Camdessus, qui fut directeur du Trésor français, gouverneur de la Banque de France, enfin directeur général du FMI de 1987 à 2000. C'est ce même Camdessus qui est venu chanter les louanges de la dévaluation de 1994 au colloque susdit. Car en guise de « regards croisés », on n'eut qu'une grand-messe françafricaine, toutes les interventions portant aux nues le franc CFA. Aucune grande voix africaine n'est venue troubler ce flot de louanges. Les pères de la critique du CFA sont morts: Sylvanus Olympio, premier président du Togo, assassiné au moment où il s'appretait à créer la monnaie togolaise, Joseph Tchoundjang Pouemi, économiste camerounais, « suicidé » peu après avoir publié un ouvrage décisif sur le sujet.

Le docile Ouattara, qui a fait toute sa carrière au FMI et à la BAO avant d'être mis par nos armées à la tête de la Côte-d'Ivoire, y a en revanche prononcé un éloge inconditionnel du CFA, « un atout indéniable », et de ces accords « qui ont atteint leurs objectifs ». C'est le même pourtant qui a été tendre sa sébile auprès du Club de Paris, arguant de « la pauvreté galopante » et de « l'insuffisance des infrastructures » dont souffre son pays : c'étaient donc là les objectifs de la zone franc. Lire aussi page 6.

Odile Tobner

1- <http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=12410>

2- Citation tirée, comme les suivantes, de *Monnaie, servitude et liberté. La répression monétaire de l'Afrique* (1980), de Joseph Tchoundjang Pouemi (1937-1984)

Un gouvernement au service des entreprises françaises en Afrique

Loin de remettre en cause l'héritage d'un demi-siècle d'ingérence économique en Afrique, le gouvernement multiplie les gestes et déclarations d'allégeance aux entrepreneurs français, se montrant plus soucieux de contenir la concurrence internationale dans « leur » pré-carré que de s'attaquer à ce pan de la Françafrique.

Le 4 octobre, le ministère de l'économie et des finances célébrait en grande pompe le quarantième anniversaire des accords de coopération monétaire du franc CFA et du franc comorien, en présence, entre autres, des ministres des Finances des pays concernés

et des gouverneurs des Banques centrales des trois zones monétaires (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Comores). Invité d'honneur, Alassane Ouattara, installé à la présidence ivoirienne grâce à l'armée française, a déclaré voir en ces accords « le symbole de la qualité et de la profondeur des liens économiques, culturels et politiques qui unissent l'Afrique à la France ». Jusque là, rien de nouveau ni de surprenant, sauf si l'on espérait qu'à l'occasion de son retour au pouvoir, la gauche française ouvrirait le débat sur cette ingérence historique de la France dans les affaires monétaires -et donc économiques- d'une quinzaine de pays d'Afrique.

Moscovici, ou la mission éducatrice de la France

C'était compter sans la capacité à nous surprendre du gouvernement, qui ne se contente pas de prolonger benoîtement

certaines politiques prédatrices, mais innove fièrement dans le paternalisme de mauvais goût. Ainsi, le même jour, le ministre de l'économie et des finances français, Pierre Moscovici, cosignait avec Alassane Ouattara une tribune publiée dans le Figaro – un journal plus lu que d'autres dans les milieux d'affaires, diront les mauvaises langues. Ils y affirmaient leur volonté de « se tourner vers l'avenir », ce qui impliquerait notamment de « promouvoir des contrats commerciaux justes et équitables. (...) L'aide au développement doit apporter aux États africains un appui juridique et financier renforcé pour mieux négocier les contrats qui les lient aux entreprises internationales. Une initiative sera prise en ce sens lors de notre réunion ». Dès le lendemain, des médias africains diffusaient cette info selon laquelle « Paris souhaite aider les États africains à négocier les contrats internationaux », avec la même générosité désintéressée que le lion apprenant à la gazelle à chercher les meilleurs points d'eau. C'est sûr que Paris a l'expérience de telles négociations : plus de cinquante ans de contrats léonins pour les entreprises françaises, privées ou publiques, ça permet d'établir un catalogue complet des « bonnes pratiques ». Pour justifier l'imposture, les deux Tartuffes affirmaient dans le même élan que « le temps de l'exploitation outrancière des réserves africaines est heureusement révolu » : ça ne coûte rien de l'affirmer, et surtout ça permet de justifier l'activisme diplomatique en faveur du maintien du pillage.

Canfin et le «savoir-faire français»

Car après tout, l'économie française a besoin des « pays en développement ». C'est ce qu'avait affirmé à Médiapart (16 juillet) le ministre délégué au développement Pascal Canfin : « Nous avons un problème de déficit commercial. Il n'est donc pas illégitime que la diplomatie française travaille à le réduire. La mauvaise façon de le faire serait, en ce qui concerne le champ dont j'ai la responsabilité, de lier les aides publiques au développement à l'obtention de marchés pour les entreprises françaises ». L'aide liée, pourtant, ça marche bien : le rapport que la Cour des Comptes a publié

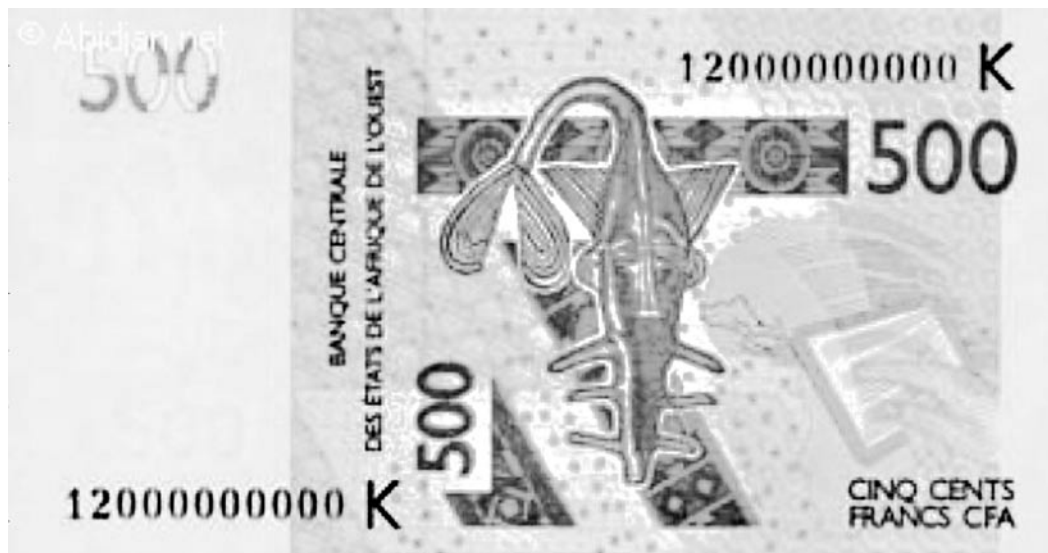
Le CIAN met la pression

Il n'y a pas que les ONG pour critiquer le voyage de François Hollande à Kinshasa. Mais dans son communiqué du 18 octobre, Anthony Bouthelier, président délégué du CIAN (Conseil des Investisseurs français en Afrique, qui regroupe la plupart des chefs d'entreprises qui font des affaires sur le continent), n'a pas critiqué le principe de ce déplacement, mais les « discours dogmatiques » qui l'ont émaillé selon lui, avec cette « attitude paternaliste où un Président français accueilli par un pays africain lui prodigue des leçons de démocratie ». Cette voix du patronat françafrique préfère rappeler, la main sur le cœur, que « pour des millions et des millions de personnes, le seul souci est de trouver à manger pour leur famille et eux-mêmes ». Se demander si les membres du CIAN y sont pour quelque chose, serait sans doute criminel à ses yeux... La rengaine est connue : priorité à une « approche technique », selon laquelle « les entreprises sont créatrices de richesses, sans lesquelles il n'y a pas de développement ». Seule condition, « l'Etat de droit », résumé selon lui à l'idée que « l'entrepreneur veut être sûr qu'un engagement sera tenu, un contrat respecté et que la défaillance sera sanctionnée... ». C'est le credo libéral de la « bonne gouvernance », qui évacue la question de la légitimité démocratique et du respect des droits humains : le mythe du « bon dictateur », mais sans en oser le mot. Quatre ans plus tôt, dans une interview au Monde (4 juin 2008), le même Bouthelier avait pourtant parlé de « présidents prédateurs africains », de « potentats », de « kleptocrates africains », assurant même que « la longévité de certains dirigeants n'est pas un facteur de stabilité comme on le prétend. Elle fabrique de la fragilité économique et de l'exaspération sociale ». Aujourd'hui, c'est plutôt l'exaspération de ses complices kleptocrates qu'il semble craindre. Un message très clair pour la « diplomatie économique » de Monsieur Fabius...

fin juin explique par exemple comment, de 2001 à 2011, le versement d'un euro « d'aide » a rapporté entre 5 et 10 euros de contrats pour les entreprises françaises lorsque cela se faisait *via* des dispositifs ayant comme condition préalable d'avoir recours à nos vaillants entrepreneurs. Le problème, c'est que c'est mal vu par les autres bailleurs internationaux et que le Parti socialiste s'est régulièrement insurgé contre le maintien de tels dispositifs, pendant les dix années passées dans l'opposition. Mais la suite du propos de Pascal Canfin montre que ça n'est pas un problème : « *Mais si l'on peut développer notre aide dans des secteurs où il existe un savoir-faire français, comme l'assainissement ou les services urbains, (...) c'est une bonne chose* ». Cela tombe bien, dans l'ensemble du pré-carré françafricain, cinquante ans d'ingérence économique ont conduit à éviter l'émergence d'un « *savoir-faire local* » et à maintenir la prédominance des entreprises françaises. Surtout, que le ministre du « développement » continue de ne pas s'interroger sur les dynamiques historiques qui ont conduit à cette situation. Les trois milliards d'euros prochainement déversés en Côte d'Ivoire à la faveur de son « *Contrat désendettement développement* », ou C2D (Billets n°217, octobre 2012), pourront ainsi continuer à gonfler les carnets de commande parisiens.

Fabius, ministre du redressement productif en Françafrique

Laurent Fabius avait, quant à lui, expliqué début septembre son souhait de travailler à la relance des entreprises françaises... en Afrique. Ses discours prononcés lors de la XX^{ème} conférence annuelle des ambassadeurs, les 28 et 29 août, ont été l'occasion de ressortir le leit-motiv de la « *diplomatie économique* ». Voilà bientôt quinze ans que l'expression fait florès, puisque Jacques Chirac l'avait déjà employée au sommet Afrique-France de 1998. Aussi décomplexé que l'était le ministre sarkozyste Alain Joyandet sur la question, Fabius veut encourager ce mélange des genres : « *Nous avons besoin d'une diplomatie économique forte, active, réactive, efficace, à l'écoute de tous les acteurs économiques de « l'équipe de France »*. En continuant de servir les intérêts généraux de la France, le ministère des



Le nouveau billet de 500 francs CFA émis le 3 novembre à l'occasion du cinquantième anniversaire de la BCEAO.

Affaires étrangères doit devenir, aussi, le ministère des entreprises. Il doit renforcer son « *réflexe économique* », et les entreprises renforcer leur « *réflexe diplomatie* ». Même pas d'enrobage sur les prétendus bienfaits de la croissance économique sur le développement : Fabius parle ici de l'international en général, donc sans se limiter au pré-carré traditionnel ; il lorgne même plutôt vers les marchés à conquérir dans les économies dites « émergentes ». L'enjeu, c'est l'emploi en France, dont les statistiques guident les orientations politiques bien davantage qu'une éventuelle ligne idéologique : soutenir les entreprises à l'international (ou plus exactement, les dirigeants des entreprises), ça ne peut qu'être bon pour l'emploi en France, et même pour la planète. Pas besoin de le démontrer, il suffit de l'affirmer : « *La diplomatie économique – qui est aussi écologique – est la contribution directe que nous pouvons apporter à l'exigence de redressement économique. Nous faisons, vous faites déjà beaucoup et les entrepreneurs apprécient en général notre action. Mais le déficit considérable de notre commerce extérieur, juge de paix de notre compétitivité, montre que nous devons faire plus et mieux. Certes, l'administration ne remplace pas les entreprises et beaucoup d'autres ministères sont aussi concernés que nous, mais nous pouvons et devons les accompagner. Les défis de la croissance et de l'emploi se jouent, pour une part, à l'international* ».

La France, puissance d'influence

Il n'y avait pas grand monde dans l'auditoire pour contredire le ministre :

outre les diplomates, parmi les autres intervenants à cette conférence des ambassadeurs, le gratin de la Françafrique économique était présent. Les patrons de Total, d'Areva et de GDF-Suez faisaient par exemple partie des personnalités invitées à exposer leur point de vue, tout comme Philippe Gautier, directeur du MEDEF International, et Alexandre Vilgrain, président du CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique). Quant à la table ronde sur « *les stratégies à l'exportation de la filière nucléaire française* », elle comptait parmi ses intervenants la ministre de l'écologie Delphine Batho... que l'on imagine mal souligner les ravages écologiques et sociaux d'Areva au Gabon, au Niger et en Centrafrique, par exemple. Il est également peu probable que la situation politique de ces pays ait été abordée dans la table ronde dédiée au continent, axée sur la thématique « *L'Afrique, continent en croissance* ».

De fait, les dictatures françafricaines ont comme toujours été absentes des discours du ministre des Affaires étrangères. Celui-ci a pourtant affirmé que « *notre pays dispose d'une influence qui dépasse celle qui se déduirait des seules réalités matérielles. La France est bien une « puissance d'influence »*. On sait dès à présent au service de quels objectifs ce gouvernement souhaite utiliser cette influence.

Alice Primo

Billets d'Afrique et d'ailleurs à suivre également sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook !

Franc CFA, la grande mystification

On peut mesurer les enjeux impériaux qui gravitent autour du franc CFA à l'ampleur des mensonges qui se déploient effrontément dans les discours officiels et à l'importance des omissions, bien plus difficiles à cerner, dans ces mêmes discours.

Célébrer en grande pompe le quarantième anniversaire d'une réalité qui a soixante-dix ans : aucune vieille haridelle, usée sur les planches, n'aurait osé se refaire ainsi une virginité.

La palme du mensonge revient sans doute à Pierre Moscovici qui affirme, dans une interview à *Jeune Afrique* le 4 octobre : « *Si on fait le bilan des accords monétaires des zones franc, on constate qu'il n'y a pas de tutelle de la France. Ce sont des monnaies souveraines.* » Dans le style plus c'est gros plus ça passe il n'y a que *Jeune Afrique* pour oser relayer, sans réaction, une telle énormité.

Plus surnois, on trouve, sur le site du ministère de l'Économie tout un dossier consacré à ce « *quarantième anniversaire* ».

Ce dossier est d'un jésuitisme consommé. Un petit article intitulé « *autres exemples de coopération monétaire* » tend à faire croire, de façon mensongère, qu'il y aurait une zone *sterling* ou une zone *escudo* analogue à la zone franc. Or elles n'ont pas grand chose de commun. Il s'agit, dans ces zones, de simples accords de change fixe. Aucun mot n'est dit sur les nettes différences qui changent tout. Tchoundjang Pouemi, en 1980, distinguait déjà une monnaie coloniale, le franc CFA, et une « *monnaie satellite* », avec un taux de change fixe, qui nuisait à l'indépendance monétaire des pays mais ne l'obérait pas totalement. Peut-on comparer d'ailleurs des pays minuscules, comme le Cap-Vert et Sao-Tomé et Principe, dont la monnaie reste arrimée à celle du Portugal – alors que les grands pays lusophones que sont le Mozambique et l'Angola ont

depuis longtemps une entière indépendance monétaire – avec les 14 pays africains, dont certains pourraient être de vrais leaders régionaux, toujours assujettis au CFA. Quant à la zone *sterling*, il y a belle lurette qu'elle n'existe plus, même si les monnaies du Kenya ou du Ghana ont eu quelque temps un taux de change fixe avec la livre dans les années soixante-dix.

Autre mensonge : écrire, dans le chapitre « Histoire », « *L'accession des anciennes colonies françaises à l'indépendance est rapidement suivie de la signature d'accords bilatéraux de coopération monétaire entre la France et ses anciennes colonies. Celles-ci demeurent néanmoins libres d'émettre leur propre monnaie, et de quitter ainsi la Zone franc, tout en maintenant une coopération monétaire avec la France* ». On sait, depuis le témoignage de Maurice Robert, chef du service Afrique au SDECE de 1958 à 1968, qui a confirmé le fait puisqu'il en a été l'ordonnateur, que les services français, ont inondé la Guinée, après son indépendance, de faux billets de sa monnaie nouvellement créée pour couler avec succès son économie. Bel avertissement pour ceux qui désireraient profiter de leur « liberté », tel le Togolais Sylvanus Olympio, assassiné au moment où il allait quitter la zone CFA.

Le mythe du franc CFA bienfaisant

Mais le plus gros mensonge, martelé à longueur de discours, est le fait que le franc CFA, tout comme la colonisation qui lui a donné son nom, serait « bienfaisant » pour les pays africains. C'est toute la substance du discours de Ouattara qui est un long panégyrique du CFA, conclu par de vibrants remerciements de l'obligé à la puissance tutélaire. Il omet de préciser qu'il a été un grand artisan de la dévaluation de 1994, chargé de persuader de son bien-fondé tous les présidents africains unanimement hostiles. Il s'agit, dans tous ces discours, d'une inversion totale de la réalité.

Le franc CFA n'existe et n'est bienfaisant que pour la France. Jamais on ne parle de l'intérêt de la France. Pourquoi le cacher ? Il est pourtant multiple : rapatriement des bénéfices de ses entreprises, achat des matières premières dans sa propre monnaie, fixation d'une clientèle captive pour ses productions. Tout cela est très concret.

Les avantages des Africains sont théoriques. La « garantie illimitée » est une pure hypothèse d'école. La France garantit les achats en cas de manque de devises de



Le gouvernement Balladur, artisan de la dévaluation du franc CFA en 1994. Michel Roussin, ministre de la Coopération parlera de « nouveau départ »

l'acheteur, mais, comme les devises de l'acheteur sont dans le trésor français, cela ne peut pas se produire. Les Africains paient donc de la perte de leur indépendance un avantage qu'ils se procurent seuls à eux-mêmes.

Le chef-d'œuvre de Camdessus

On a vu, avec la dévaluation de 1994 ce qu'il en est des changes fixes et comment la France s'assoit dessus quand ça lui chante. Tant pis pour les dégâts. Imagine-t-on les Français avec, du jour au lendemain, deux fois moins de pouvoir d'achat ? Ce serait l'explosion sociale. Le motif prétendu, doper les ventes des pays africains, est aussi mystificateur.

Ce serait le cas si les pays africains étaient des pays industrialisés. Leurs produits pourraient concurrencer d'autres produits. Cela protégerait l'emploi. Or ces pays n'exportent pratiquement que des matières premières. Ils n'ont guère de concurrents. Leur intérêt est de vendre leurs matières premières le plus cher possible.

Le discours de Camdessus, au colloque, sur ce qu'il nomme pudiquement « *le réalignment monétaire de janvier 1994* », est un chef-d'œuvre d'enfumage par un « expert ». Il assène le seul argument de la « croissance », qui ne mesure que la croissance en effet du volume des matières premières exportées, seule activité économique de ces pays. Ce qui croît ce sont les bénéfices des multinationales mais absolument pas le niveau de vie des populations. C'est la croissance sans développement, phénomène qui affecte principalement les pays africains de la zone franc, et sur lequel on se garde bien de faire le moindre colloque.

Odile Tobner

Desertec et Medgrid : « Nouveau colonialisme solaire »?

Depuis 2009, un groupe de financiers et d'industriels, mené par le premier réassureur mondial, l'allemand Munich Re, a entamé le projet Desertec pour exploiter l'énergie solaire et éolienne du Sahara et alimenter l'Europe en électricité. Rêve ou cauchemar ?

Le coût de ce méga-projet – ce qui pourrait n'être qu'un rêve d'écolos : 400 milliards d'euros ! En juillet 2009, un communiqué de Siemens résume l'idée du projet : « *Au Sahara, le soleil brille pendant 4800 heures par an, ce qui fournit le potentiel*

pour produire une énergie solaire propre. En comparaison, c'est environ trois fois plus qu'en Allemagne. Ainsi, des centrales d'énergie solaire couvrant une superficie de 300 km sur 300 km pourraient subvenir aux besoins énergétiques mondiaux. » Le mythe du désert vierge et sous-habité qui doit être

conquis et mis en valeur hante donc toujours l'imaginaire européen !

Les Allemands misent sur l'entregent français en Afrique

En février 2010, le consul des États-Unis en poste à Munich signale



à Washington l'opportunité que l'initiative Desertec peut constituer pour les industriels américains. Dans son câble – révélé par Wikileaks sous la référence 10MUNICH28¹ –, le diplomate rapporte les propos d'Ernst Rauch, en charge du projet Desertec chez Munich Re. Le réassureur « *s'attend à ce que ce ne soient pas les questions financières ou technologiques, mais les obstacles politiques, qui demanderont dans l'immédiat le plus d'énergie et d'attention de la toute nouvelle société Desertec Industrial Initiative (DII). Bien que le concept Desertec comprenne également le photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique, la biomasse et le géothermique, l'accent est mis sur les centrales thermiques solaires qui devront être situées dans des régions politiquement instables. Rauch estime que DII "dépendra en particulier des contacts de la France en Afrique du Nord pour surmonter les obstacles politiques dans les pays d'accueil potentiels."* Il a ajouté que, malgré la préférence française pour l'énergie nucléaire, les négociations avec les entreprises énergétiques françaises pour rejoindre DII étaient prometteuses. » Quelques semaines plus tard, le français Saint-Gobain rejoint Desertec. Mais les intérêts français (AFD, Alstom, Areva, Caisse des Dépôts, EDF, GDF Suez...) se concentrent au sein du consortium Medgrid, créé fin 2010, dont l'objectif est de construire un réseau de transport d'électricité à haute capacité d'Afrique vers l'Europe. Moitié rivaux, moitié complémentaires, l'allemand Desertec et le français Medgrid se placent sous

MESSAGE INÉDIT DE STRATFOR VIA WIKILEAKS

« Si le Mali emmerde les fermes solaires, l'Europe peut démolir le Mali »

Billets d'Afrique et d'Ailleurs, publication mensuelle de l'association Survie, fait partie des médias partenaires de Wikileaks pour la publication de documents. Nous publions ici un extrait d'un message inédit de Stratfor, société de renseignement privée américaine. Le message est publié dans son intégralité par Wikileaks sur son site¹. En novembre 2009, les analystes de Stratfor commentent un article d'Afrol² (2 novembre 2009) au sujet de Desertec. L'article en question indique que « *les vagues cartes de production indiquent que les vastes déserts d'Algérie, de Mauritanie et du Mali pourraient devenir des sites de production clés.* » et note aussi que « *seules quelques ONG de développement ont mis en garde contre un "nouveau colonialisme solaire"* ».

Le commentaire très *realpolitik* de Mark Papic, de Stratfor, confirme sans détour les craintes de ces organisations : « *L'Europe a besoin d'alternatives à l'énergie russe et l'Afrique du Nord est un bon endroit où chercher car, contrairement à son rapport avec la Russie, le rapport de puissance qu'a l'Europe avec l'Afrique est positif. En d'autres mots, si le Mali emmerde [sic] les fermes solaires, l'Europe peut démolir le Mali. Cela dit, ce projet n'irait pas sans poser des problèmes de sécurité : il faudrait encore s'entendre avec toutes sortes de tribus berbères et les réfractaires d'Al-Qaïda essayant de couper les lignes électriques. Ce projet exigerait donc de l'Europe le développement d'une infrastructure de sécurité compétente pour intervenir en profondeur en Afrique du Nord. Les ONG hippies ont raison quand elles disent que ça mènerait à un "colonialisme solaire", sauf que, contrairement à elles, la perspective m'enthousiasme réellement.* »

¹ <http://wikileaks.org/the-gifiles.html>

² <http://www.afrol.com/articles/34588>

►►► L'égide du Plan solaire méditerranéen, le projet phare de l'Union pour la Méditerranée.

Vers une délocalisation des centrales électriques...

L'aspect écologique des centrales solaires thermiques, qui ont la faveur des industriels de Desertec, est loin d'être évident lorsqu'on apprend que ces centrales sont actuellement hybrides. Pour compenser le coût des installations (centrale et transport d'électricité), il est nécessaire que les centrales fonctionnent à plein régime. Les centrales solaires thermiques actuelles (au Maroc et en Algérie) fonctionnent essentiellement au gaz et produisent moins de 5% « d'énergie verte² ». Ainsi, le projet Desertec s'apparente plus une délocalisation des émissions de CO² d'Europe vers l'Afrique qu'à une alternative écologique.

La présence d'Areva dans le projet Medgrid et la signature en 2007 d'un memorandum relatif à la « production d'énergie nucléaire et de dessalement de l'eau » et à « l'utilisation pacifique de l'énergie atomique » par la France et la Libye peut aussi faire craindre des projets de délocalisation de la production d'électricité nucléaire.

...financée par l'aide au développement et encouragée par l'Europe?

Ces projets ne sont pas viables sans financements publics, d'où l'intérêt de maintenir l'illusion d'une production d'énergie verte. Car aux financements classiques pour le développement s'ajoutent alors les aides à la production d'énergie renouvelable : tarifs de rachat d'électricité avantageux pour le producteur, accumulation de crédits carbone. Il faut ajouter que la troisième phase du système d'échange européen des quotas de CO² débute en 2013. La moitié des nouveaux permis de polluer sera mise aux enchères au niveau européen et non plus accordée gratuitement par chaque État à ses entreprises. Du point de vue des États, l'importation d'électricité renouvelable leur sera comptabilisée comme s'il s'agissait d'une production nationale. Autant de raison de construire des centrales électriques extraterritoriales vaguement vertes !

David Mauger

1- <http://www.wikileaks.org/cable/2010/02/10MUNICH28.html>

2- La consommation d'eau de ces centrales est aussi un sujet de graves préoccupations.

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Premier ou dernier pas de la colonisation ?

Henri Pouillot a été affecté de juin 1961 à mars 1962 à la Villa Susini à Alger, le centre de torture de l'armée française. Témoin privilégié de la guerre d'Algérie et des méthodes de l'armée française, il se félicite des récentes déclarations de François Hollande à propos du massacre du 17 octobre 1961 tout en déplorant les signaux favorables lancés aux nostalgiques de l'Algérie française.

« **L**e 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. »

La déclaration de François Hollande (AFP, 17 octobre) est importante puisqu'il y a un premier pas de franchi : la reconnaissance de la responsabilité de la République française. Les termes restent cependant en dessous

de la nécessité puisqu'il s'agit d'un crime d'état. Sans boudier ce geste présidentiel tant attendu, on peut noter que l'Elysée s'est exprimé par une simple déclaration à l'AFP, refusant de recevoir une délégation du « Collectif du 17 octobre ». La communication ne s'est pas faite depuis un lieu symbolique et avec cérémonie, ce qui montre que Hollande a sans doute estimé que ce pas était suffisant sur un sujet si sensible alors que de nombreuses organisations et personnalités, des parlementaires, étaient intervenus auprès du président de la République pour demander une expression forte à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. La déclaration de François Hollande intervient aussi à quelques semaines d'un déplacement à Alger alors que la France négocie un soutien algérien à l'intervention militaire envisagée au Mali. Quatre ministres français sont déjà allés préparer le terrain. Si la presse française a été discrète sur ces visites, la presse algérienne a évoqué, outre le dossier malien, la signature éventuelle d'accords économiques significatifs. Reste que si la parole présidentielle est effectivement importante, d'autres signaux viennent en affecter la portée. Et pas des moindres. Ainsi le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé l'inauguration d'une stèle à la gloire du général Bigeard le

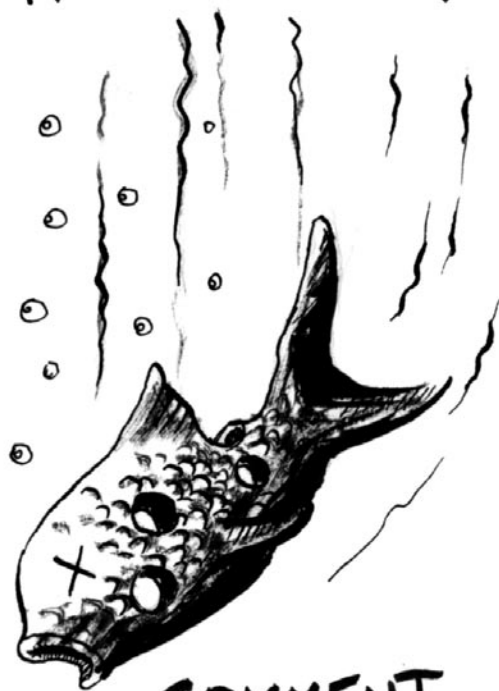
Histoire

«Noyés par balles», le 17 octobre 1961

Le coordinateur des services secrets à Matignon de 1959 à 1962, Constantin Melnik, revient sur la répression sanglante du 17 octobre 1961 (JDD, 21 octobre) : « Chaque matin, je recevais la liste des musulmans retrouvés morts à Paris. En général, on en avait 5 ou 6. Mais après le 17 octobre, c'est devenu 20 à 30 par jour. J'ai convoqué le directeur de cabinet de Maurice Papon pour avoir des explications. Il m'a répondu qu'il s'agissait de "noyés par balles"... J'ai compris qu'il s'était passé quelque chose d'inadmissible. J'ai tout de suite demandé un rendez-vous avec le Premier ministre Michel Debré pour l'avertir. Il m'a lancé qu'on ne faisait pas d'omelette sans casser des oeufs.

d'une reconnaissance des crimes

MASSACRES du 17/10



COMMENT
NOYER LE POISSON
PENDANT 51 ANS

JOHN BERK

il y a deux ans, à la « gloire » du colonel Château-Jobert à l'intérieur de la caserne de Pau où sont formés les jeunes parachutistes.

Pau : une stèle à la gloire d'un terroriste

Château-Jobert, ancien résistant, avait aussi participé au putsch d'avril 1961 avant de désertier, de diriger le maquis de l'Ouarsenis pour torpiller le cessez-le-feu. Fervent partisan de l'Algérie française, il avait été condamné à mort (puis gracié) pour ses activités l'OAS. C'est pourtant lui qui fera l'objet d'une cérémonie fin octobre. Bel exemple pour les nouvelles recrues de l'armée !

Omerta française

Le chemin reste donc encore long pour que la France regarde en face son passé colonial où la torture, les brimades et les humiliations étaient une pratique « naturelle ». Le code noir ou le code de l'indigénat avaient institué le racisme comme l'un des fondements de la politique de notre pays. Le chemin est encore tortueux pour que la France soigne cette schizophrénie, héritage d'un passage, sans coup férir, du statut d'opresseur à celui « d'ami » de l'Afrique vendu

aux Français par les autorités. Il reste donc à reconnaître une quantité de crimes coloniaux, des massacres de Sétif, Kherrata, Guelma le 8 mai 1945, de Madagascar en 1947, de la guerre secrète au Cameroun entre 1955 et 1971 pour ne parler que du continent africain.

Pour que cette reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961 ne soit pas le dernier pas dans la reconnaissance officielle de l'« aventure » coloniale en général et des crimes coloniaux en particulier, il serait donc temps de rompre avec la nostalgie d'un passé « glorieux » et de cesser d'honorer les grandes figures du colonialisme et de l'« Algérie Française ».

On n'en prend pas le chemin à la lecture des déclarations de Laurent Fabius (21 octobre) à propos de la visite de François Hollande le 19 décembre en Algérie : « *Les Algériens ne souhaitent absolument pas qu'on fasse un voyage tourné vers le passé* », « *nos amis algériens ne souhaitent pas un traité d'amitié franco-algérien, mais un partenariat stratégique, centré sur les domaines économique, éducatif, énergétique et pourquoi pas militaire.* »

Henri Pouillot

Président de Sortir du Colonialisme

20 novembre prochain. Une honte alors que la présidence Sarkozy, devant le tollé, avait renoncé au transfert de ses cendres aux Invalides. Hollande, Le Drian connaissent-ils les tristement célèbres « crevettes Bigeard » ? Cet officier tortionnaire avait, en effet, inventé et perfectionné une technique radicale consistant à larguer, depuis des hélicoptères, des Algériens condamnés à mort sans jugement (sauf le sien) d'abord dans les massifs montagneux, puis en mer lestés d'un bloc de ciment. Une pratique et un savoir-faire enseigné plus tard par son ami le général Aussaresses et les officiers Lacheroy et Trinquier aux militaires de la dictature argentine.

Autre signal contradictoire de la présidence Hollande : une fin de non-recevoir au retrait d'une stèle érigée,

François Fillon, pas assez entré dans l'Histoire

François Fillon réagissant à l'annonce de la reconnaissance officielle par la République du massacre du 17 octobre 1961 : « *J'en ai assez que tous les quinze jours la France se découvre une nouvelle responsabilité(...)* ». En mai 2009, en visite à Yaoundé, il avait déjà balayé les demandes de reconnaissance des crimes français pendant la guerre d'indépendance camerounaise en déclarant que cela était « *de la pure invention* ». En 2012, il est toujours temps que l'ex-Premier ministre,

qui a visiblement quelques lacunes historiques, « découvre » la réalité de cette répression. En soulevant le tapis des guerres coloniales françaises, Fillon pourrait découvrir encore bien des épisodes sanglants.

Intolérable Jacob

Dans le concert des âneries, le bonnet revient sans conteste au député UMP Christian Jacob qui a jugé « *intolérable de mettre en cause la police républicaine* ». C'était pourtant la même qui s'est illustrée au Vel'd'hiv pendant l'occupation allemande. Est-ce toujours intolérable ?

NATIONS UNIES

Qu'est ce qui se cache Ladsous ?

Le «chef de l'armée du monde», selon le titre pompeux du *Journal du Dimanche* (JDD, du 6 mai 2012) est un Français méconnu : Hervé Ladsous. Ancien chef de cabinet de Michèle Alliot-Marie puis d'Alain Juppé, il dirige, depuis 2011, le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, communément appelé DPKO¹.

Le DPKO, c'est une tradition française. Comme cela a déjà été relaté dans *Billets d'Afrique*², le DPKO, créé en 1992, a été dirigé par des Français sans discontinuer depuis 1997. Matthew Russel Lee, journaliste d'investigation indépendant de *Inner City Press* (ICP), relevait, lors de la nomination de Ladsous à la tête du DPKO, que c'est un autre Français, Jérôme Bonnafont, qui était initialement pressenti. Cette nomination appelait le commentaire suivant de Mathew Lee, en septembre 2011 : « *Inner City Press a demandé au nouveau porte-parole de Ban [Ki Moon], Eduardo del Buey, de décrire le processus de sélection et si un seul des finalistes n'avait pas été français. Sa réponse a été générale, affirmant que l'ensemble des sélections à l'ONU, comme celle-ci, était transparente. Mais il en est autrement pour le chef du maintien de la paix, comme pour tous les postes de sous-secrétaires généraux. Kofi Annan « donna » le DPKO à la France alors qu'il était secrétaire général. De Jean-Marie Guéhenno, le poste passa à Alain Le Roy, et maintenant à un troisième Français d'affilée³. Il est utile à la France d'avoir le DPKO : encore cette semaine, à Paris, Nicolas Sarkozy s'est vanté de l'intervention militaire de son pays en Côte d'Ivoire et en Libye⁴. Comme révélé dans les documents exclusifs que *Inner City Press* a publiés⁵, cela ne pose aucun problème à la France d'utiliser le DPKO pour favoriser ses intérêts économiques.* » Depuis, le journaliste

a exhumé le passif de Ladsous dans plusieurs dossiers françafricains et a régulièrement critiqué sa gestion du DPKO, jusqu'à interroger sa réelle compétence pour le poste. En réaction, Hervé Ladsous a décidé de ne plus répondre aux questions de Matthew Lee, de manière plutôt abrupte au regard de l'atmosphère toute diplomatique qui règne aux conférences de presse de l'ONU.

Hervé Ladsous et le Rwanda

Peu après sa prise de fonction, *Inner City Press* a interrogé Ladsous sur le Rwanda en 1994 et la position française « *qui consista à soutenir les massacres menés par le colonel Theoneste Bagosora* », alors qu'Hervé Ladsous était le représentant adjoint de la France à l'ONU. Ladsous esquiva la question, en disant dédaigneusement que « *le Rwanda c'était il y a quinze ans* ». Dans le panégyrique du JDD, le « génocide au Rwanda » ainsi que le siège de Sarajevo sont évoqués ainsi : « *Deux épisodes qui ont illustré la faiblesse de l'ONU, accusée d'être devenue complice des horreurs commises sous ses yeux dans ces deux pays meurtris.* "À la surface, oui, ce sont des échecs des Nations unies, *confesse Ladsous*, mais ce sont avant tout des échecs de la communauté des États qui composent l'ONU, parce que le mandat n'avait pas été défini de manière claire, réaliste ou raisonnable. Il faut avoir le courage de dire aux États qu'ils ne peuvent pas nous demander de faire des miracles." » Hervé Ladsous est pourtant particulièrement bien placé pour savoir quels sont les rouages de ces échecs. C'est lui qui représentait la France lors de la séance du Conseil de sécurité du 21 avril 1994 qui vota la diminution des effectifs de la MINUAR⁶ au Rwanda. Lors de cette séance, le génocide des Tutsi avait commencé depuis quinze jours. Or, d'après des hauts gradés français de l'époque, moins de 2000 hommes auraient alors suffi pour arrêter le génocide. Quelques semaines plus tard, la France, arguant de la passivité de la communauté internationale, intervenait au Rwanda via l'Opération Turquoise, alors qu'elle avait justement contribué à cette passivité en votant la réduction de la MINUAR à 10% de ses effectifs. Il est vrai qu'un commandement 100%

français a permis à la France de mener une opération ambiguë mi-humanitaire, mi-soutien au régime génocidaire, ce que n'aurait probablement pas permis la MINUAR.

Et c'est justement depuis Turquoise, très contestée, que la France s'efforce – le plus souvent – d'obtenir un mandat de l'ONU pour ses opérations. Le hasard faisant bien les choses, le DPKO est aux mains des Français depuis 1997. Autre heureux hasard : d'après le *Journal du Dimanche*, c'est à la demande d'Alain Juppé, un des plus fervents défenseurs de l'action de la France au Rwanda, qu'Hervé Ladsous avait finalement été préféré pour le poste.

Ben Ali, Sahara Occidental, Haïti : les autres questions qui dérangent

Mais le Rwanda n'est pas la seule casserole que traîne Ladsous. D'après Matthew Lee, ce n'est autre que Ladsous, alors chef de cabinet de Michèle Alliot-Marie, qui aurait organisé les scandaleux voyages de la ministre dans l'avion d'un homme d'affaire proche du dictateur tunisien Ben Ali.

Sur la question des conflits d'intérêts, le journaliste d'*Inner City Press* pose aussi les questions en interpellant le responsable du DPKO sur ses anciennes fonctions diplomatiques dans lesquelles il a défendu la position française et sa gestion, aujourd'hui, de situations où la France n'est pas neutre.

À la mi-octobre 2012, le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan Mendez, faisait état de cas de torture perpétrés par les autorités marocaines au Sahara occidental. Or, la France est le seul pays, avec le Maroc, qui s'est toujours opposé à ce que la MINURSO soit pourvue d'un volet d'observation du respect des Droits humains. A cette occasion, Matthew Lee interrogea Ladsous pour connaître, d'une part, son avis sur le rôle de la MINURSO, et d'autre part, sur le conflit d'intérêts potentiel sur ce dossier avec ses anciennes fonctions de représentant adjoint de la France à l'ONU. Hervé Ladsous refusa de répondre, comme sur les autres sujets dérangeants, arguant que le journaliste faisait des insinuations insultantes. Pourtant, ce genre de questions est courant à



Hervé Ladsous, patron du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, chasse gardée de la France aux services de ses intérêts économiques.

l'ONU : Jeffrey Feltman, le directeur du Département des affaires politiques s'est expliqué plusieurs fois sur le conflit d'intérêts potentiel avec ses anciennes fonctions au Département d'État américain. Son prédécesseur, le nigérian Ibrahim Gambari, répondait souvent aux questions sur les liens possibles avec ses anciennes fonctions dans les services nigériens, à l'ONU ou à l'Union africaine.

«Européanisation» de l'ONU en Afrique et désinformation

Au-delà de la personne d'Hervé Ladsous, *Inner City Press* note un dysfonctionnement global de l'ONU, notamment sur l'Afrique, en particulier en termes d'information. Par exemple, le comité des sanctions de l'ONU sur la Côte-d'Ivoire a tenté récemment de lier les soutiens de Laurent Gbagbo à des groupes terroristes au Mali.

Si personne n'y croit sérieusement, cela a pu peser sur le rejet de la demande de mise en liberté de Laurent Gbagbo à la CPI, puisque le procureur s'est appuyé sur ce rapport « fuité » pour plaider contre sa libération.

Matthew Lee rappelle aussi que le rapport de Steve Hege, le responsable de l'ONU en République démocratique du Congo, a été fortement contesté – pas uniquement par le Rwanda. Hege s'étant montré assez peu objectif, notamment dans un de ses articles en 2009⁷, où il avait présenté les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR)⁸ comme « des victimes » pour lesquelles il ne cachait pas sa sympathie, il faut en effet s'interroger

sur le positionnement que ce dernier donne à l'ONU sur ce conflit, dont il impute l'essentiel des responsabilités au Rwanda.

Récemment, c'est la nomination de Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne, comme envoyé spécial de l'ONU au Sahel qui a fait grincer des dents à l'Union africaine et dans certains départements de l'ONU. Certains pointent du doigt une « européanisation » des missions africaines de l'ONU sous Ban Ki-Moon. En effet, les responsables des dernières missions de l'ONU au Libéria, en Sierra Leone, en Côte-d'Ivoire sont tous européens, et c'est l'ancien ambassadeur des États-Unis au Congo qui dirige la MONUSCO.

En ce qui concerne Prodi, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer son absence de qualifications pour le poste. Comme pour Ladsous ou bien d'autres, il semble que ce soit uniquement des raisons politiques qui aient présidé à ce choix.

En mars 2012, Hervé Ladsous a poussé l'idée dans les couloirs de l'ONU d'envoyer des drones au Mali pour des opérations de surveillance, bien avant, donc, que les États-Unis et la France avancement publiquement cette idée. A l'époque, un représentant d'un pays « contributeur de troupes » pour les opérations de maintien de la paix réagissait à la proposition de Ladsous auprès d'*Inner City Press* : « *Il n'est pas capable de couvrir le Sud-Soudan avec des hélicoptères et maintenant, il veut des drones? Quel intérêt commercial se cache derrière cela? Et comment être sûr que l'information collectée ne sortirait pas de l'ONU? [...] Qui déciderait qui il faut espionner et qui*

aurait les informations? ». Aujourd'hui, le déploiement de drones par l'ONU semble abandonné et ce sont les États-Unis et la France qui vont effectuer cette surveillance. Ce qui indique probablement la réponse à ces questions.

Les Nations unies, loin d'être un espace de neutralité au-dessus de la mêlée de la guerre des Nations, semble plutôt reproduire les rapports de domination entre les États, du moins en ce qui concerne l'Afrique, où la position de l'institution semble n'être que la somme des intérêts des grandes puissances. Cela doit interroger celles et ceux qui, s'opposant à l'impérialisme français, espèrent s'en remettre à des mandats ou une légitimité de l'ONU. Quand, en plus de son siège de membre permanent au Conseil de sécurité, la France accapare la direction du DPKO, qui dirige « *l'armée du monde* », il est illusoire d'espérer une quelconque neutralité de l'ONU sur les questions françaises.

Mathieu Lopes

1- Département of Peacekeeping Operations
2- L'idée fondatrice de l'ONU détournée, Rafik Houra, *Billets d'Afrique* 215 juillet-août 2012

3- Le quatrième, en fait, puisque Bernard Miyet, actuel président du directoire de la SACEM a occupé le poste avant Jean-Marie Guéhenno, succédant en 1997 à Koffi Annan
4- Qui étaient encore sensées être des opérations de l'ONU

5- Voir Fuites de documents diplomatiques français sur la crise ivoirienne, Survie, 14 avril 2011 <http://survie.org/francafrique/cote-d-ivoire/article/fuite-de-documents-diplomatiques>

6- Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda, chargée de soutenir la mise en place des accords de paix d'Arusha
7- Understanding the FDLR in the DR Congo : key facts on the disarmament & repatriation of Rwanda Rebels, 24 février 2009, Steve Hege, *Peace Appeal Foundation*.

Cet article avait poussé le gouvernement rwandais à demander à l'ONU une enquête sur la nomination de Steve Hege à la tête du groupe d'experts sur le Congo, au vu de ses sympathies assumées pour les FDLR.

8- Les FDLR, Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, sont un groupe armé créé par des personnes clés de l'appareil génocidaire de 1994. Composés essentiellement de Hutu extrémistes, ils sont une des composantes de la déstabilisation de l'Est du Congo. Ils sont considérés comme un groupe terroriste et plusieurs de ses membres font l'objet de poursuites pour crimes contre l'humanité.

Le temps de la com' n'est pas révolu

« *Le temps de la Françafrique est révolu* », a affirmé Hollande lors de « son » discours de Dakar, voulant pour preuve que les officines et les intermédiaires trouvent désormais porte close à l'Élysée. Un simple claquement de doigts, et voilà la fin du système ? Ou plutôt sa terrifiante banalisation ? Car dans le même discours, il a justifié la présence militaire française en Afrique et l'ingérence monétaire du Franc CFA, sous-entendant volontairement que sa définition de la Françafrique se résumait aux visites de Bourgi et consorts dans les jardins de l'Élysée. Le temps de nous faire prendre des vessies pour des lanternes a beau être révolu, certains continuent à le faire...

OIF, Organisation internationale de la francophonie

Depuis fin août, les communicants étaient à l'oeuvre pour habiller un exercice d'une confondante banalité franc africaine en un acte de bravoure politique sans précédent : le déplacement de François Hollande au sommet de la Francophonie à Kinshasa, début octobre, serait l'occasion de montrer au régime de Kabila que la France est le pays des droits de l'homme. Début octobre, le plan com' s'est intensifié pour

le président de la relation normale avec l'Afrique : interview à RFI, TV5-Monde et France 24, étape obligée par Dakar pour entrer dans l'Histoire, et mise en scène ô combien médiatique de la rencontre du principal opposant et des petites impolitesses diplomatiques à l'égard du dictateur hôte du sommet... De quoi faire oublier tout le reste de cette farce pas comique, notamment les entretiens en aparté du sommet avec les dictateurs Paul Biya (Cameroun) et Denis Sassou Nguesso (Congo-Brazza), ou encore la procédure express d'acceptation du Qatar comme membre associé de la Francophonie quelques jours avant la grand-messe de Kinshasa (*Le Canard Enchaîné*, 17 octobre), qui vient une fois de plus confirmer le rôle très politique de cette organisation internationale centrée sur la France.

5%

seulement des recettes du budget du Niger proviennent de l'exploitation de l'uranium par Areva. « Areva prend tout et nous laisse avec des maladies, des eaux usées et des montagnes de résidus radioactifs », Naomi Binta Stansky, du Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (Rotab).

La photo officielle du quatorzième sommet de la francophonie à Kinshasa



Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou
Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Mathieu Lopes, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, T.Noïrot, J.Poirson, R.Houra.

Abonnements : David Dousseau
Association Survie
107, Bd de Magenta
F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : novembre 2012 -ISSN 2115-6336 Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) € personne à faible revenu: 20 euros €